



Prochain forum:
vendredi 6 octobre 2006, 20 heures,
à la salle communale de Chandolin

Modérateur:
Jean Bonnard, rédacteur en chef
du Nouvelliste.

Thème:
Aménagement du territoire et Tourisme

Invité
Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat



Projet d'envergure

«J'espère que les Anniviards réalisent l'importance de pouvoir porter ensemble un projet d'envergure tel que celui-ci», déclare Jean-Marie Viaccoz, sous-préfet.

Page 2



Positif pour le tourisme

La fusion des communes donnerait une image positive de la vallée dans le secteur touristique. Ce serait aussi l'occasion, selon Claude Buchs, de lancer des projets de grande importance.

Page 3

INFusion

Bulletin d'information gratuit sur la fusion des communes d'Annivières

Octobre 2006 | 4

Edito



Osons faire l'avenir

Regrouper des communes n'est pas un projet facile à réaliser. Les communes d'Annivières l'expérimentent à leur tour. Le projet tarde à convaincre les indécis. Les opposants soulèvent, au-delà de l'aspect identitaire et émotionnel, des préoccupations légitimes. Et pourtant notre vallée a tout pour réussir une fusion.

Une longue tradition de vie en commun nous unit. Que l'on songe aux assemblées bourgeoises, aux fêtes religieuses, aux consorts d'alpages, aux réunions des sociétés de villages, aux assemblées de remontées mécaniques... Depuis des siècles, chaque Anniviard fait partie d'une communauté à l'endroit où il possède des biens (mayens, alpages, vignes, ...).

Depuis l'avènement du tourisme hivernal, les communes ont encore renforcé leur collaboration. N'ayant pas la taille critique, elles ont dû se résoudre à constituer des associations intercommunales pour remplir une grande partie des tâches publiques. Les assemblées primaires ont renoncé progressivement à leurs prérogatives dans les secteurs essentiels comme l'école.

De plus, les trois quarts des décisions sont en effet imposées par le droit fédéral - notamment le droit environnemental, l'aménagement du territoire, les forêts, les eaux - ou cantonal - en particulier le droit des constructions, la loi sur les routes, les forces hydrauliques, l'agriculture, le tourisme, le feu... On cultive dès lors trop souvent une indépendance qui n'existe plus.

La bonne volonté ne suffit plus pour maîtriser la complexité des tâches liées au développement touristique (22'000 lits). D'autre part, le métissage de la population s'accroît. Des commerces se ferment. Les jeunes Anniviards

éprouvent de la peine à trouver des emplois sur place répondant à leur excellente formation.

Divisés, nous sommes trop faibles pour créer des places de travail. En regroupant nos forces, nos ressources et nos achats, nous serons en mesure d'investir là où c'est urgent en fonction des nouveaux besoins et des nouvelles tâches. Je suis convaincu que l'avenir est mieux assuré ensemble que chacun pour soi. Seul, on est rarement en bonne compagnie. Le travail, les loisirs ou les achats ne sont plus confinés à la Commune.

L'expérience nous apprend que les communes fusionnées n'ont pas regretté leur choix et que la vie villageoise s'est au contraire développée et affermie. Il faut à un moment donné faire le deuil des structures essentiellement administratives qui ont fait leur temps. Nous devons être à la hauteur des pionniers qui ont fait cette vallée et ont su prendre des décisions courageuses bien que contestées à l'époque (centre scolaire, horaire continu, etc...). Il serait regrettable d'attendre qu'un regroupement devienne une question de survie ou un diktat cantonal.

Une fusion, ce n'est pas qu'une question de subventions et de professionnalisation des services, c'est aussi un projet de société. Des défis passionnants s'offrent à nos enfants: meilleure mise en valeur du patrimoine hydroélectrique, affectation de terrains pour les résidents, modernisation des remontées mécaniques, répartition des équipements publics sur tout le territoire, réaménagement des bisces, aide à la rénovation des mayens, etc... A eux de les relever et à nous d'assumer notre responsabilité devant l'histoire.

Simon Epiney
Conseiller aux Etats

L'invité



La fusion de communes, mal nécessaire ou cerise sur le gâteau pour le développement régional ?

Les notions de développement régional recoupent différents domaines, aussi divers que les aspects économiques, sociaux ou environnementaux. A ce titre, ce développement s'inscrit pleinement dans la durabilité préconisée au niveau international, national ou cantonal.

Le but de la politique régionale menée par le Gouvernement cantonal est de maintenir la population sur l'ensemble du territoire, également en montagne et dans les vallées latérales. Pour atteindre ce but, il faut permettre un développement économique harmonieux, basé sur les potentiels locaux et régionaux, respectant la culture, la tradition et l'environnement bâti ou naturel. Cette volonté concerne directement Annivières qui a réussi à maintenir sa population, entre autres grâce au tourisme, et à entretenir un patrimoine que d'aucuns qualifient d'exceptionnel.

La politique régionale de la Confédération connaît dès 2008 un certain nombre de modifications liées aux changements de l'environnement économique et aux contingences financières des collectivités publiques. Les variations du cadre économique dans lequel évoluent nos entreprises ne s'arrêtent ni à la porte du Valais, ni à celle de la Vallée. Il suffit de penser ici aux conditions concurrentielles auxquelles est soumise l'activité touristique si précieuse pour Annivières. On peut aussi citer les incertitudes récemment constatées quant à l'avenir des grandes industries implantées dans la plaine du Rhône, qu'elles s'appellent Alcan, Novelis ou autrement.

Ce changement, aussi délicat à maîtriser soit-il, doit nous amener à porter



un regard critique sur nos activités, sur notre organisation et sur nos structures. Sont-elles toujours adaptées aux circonstances? Doivent-elles réviser leur orientation? Sommes-nous armés pour répondre aux défis du futur?

La réponse à ces questions peut et doit intervenir de différentes façons. Les sociétés de remontées mécaniques de la Vallée, par exemple, y ont répondu notamment en opérant un certain nombre de rapprochements destinés à améliorer leur capacité concurrentielle. Les communes ont développé, pour leur part, de multiples collaborations harmonieuses, au sein de diverses associations. L'heure est cependant venue pour les collectivités publiques, dont les citoyens sont les porteurs, de réfléchir à ces questions, d'opérer des choix et, à quelque part, de se réapproprier le pouvoir de décision.

Le développement régional s'est opéré dans ce pays, entre autres, au moyen de la LIM et des crédits sans intérêts

qu'elle permet d'octroyer. Pour ce faire, les communes se sont regroupées en associations régionales, mettant sur pied des programmes de développement et des plans d'actions pluriannuels.

La fusion des communes d'Annivières est le pas naturel qui suit la constitution d'associations. Elle permet de répondre aux besoins des collectivités cantonales dans leur défense des intérêts des régions de montagne, en concentrant les forces, en unissant les potentiels de développement et en surprenant les agglomérations et la Confédération sur la capacité de nos vallées à envisager l'avenir avec sérénité et confiance, mais aussi indépendance et autonomie. A ce titre, la fusion de communes n'est pas un mal nécessaire, mais bien la cerise sur le gâteau du développement régional, qui permet de couronner 30 ans d'efforts en la matière.

Jean-Michel Cina
conseiller d'Etat

Prochaines étapes

La population d'Annivières dira, le 26 novembre 2006, si oui ou non elle souhaite la fusion des six communes d'Annivières.

Si la population devait accepter la fusion en novembre, elle serait ensuite appelée à se prononcer dans le courant du 1^{er} semestre 2007 sur le contrat de fusion (par vote à bulletin secret), contrat qui devra également être approuvé par le Grand Conseil valaisan.

Jusqu'à l'automne 2008, les autorités actuelles prépareront

la fusion. Les autorités de la nouvelle commune seront élues à fin 2008, comme dans le reste du canton. Le 1^{er} janvier 2009 sera le premier jour d'existence de la Commune d'Annivières.

D'ici là, il est encore temps de discuter et de débattre du projet. La population est invitée au 4^e forum consacré aux thèmes de l'aménagement du territoire et du tourisme, le 6 octobre prochain à Chandolin, en présence notamment du conseiller d'Etat Jean-Michel Cina.